

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 23/12/2024

ID : 039-243900420-20241216-172_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 16 décembre 2024

Date de convocation
6 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 16 décembre à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Mouchard au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Convention tripartite « les clés de l'entreprise »
N°172/2024

Nombre de membres

40

Présents

37

Représentés

0

Excusés

3

Votants

37

Présents

Mesdames Paillot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Faivre, Hählen, Falcinella-Gillard, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Dejeux, Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Truchot, Rougeaux, Chevanne, Koehren, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Théry, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Coutrot, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

Excusés Mme Desarbres, MM. Ramaux, Baton.

Absents

Dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT), la Communauté de communes du Val d'Amour a développé, au fil des années, une relation étroite avec le collège Jules Grévy de Mont-sous-Vaudrey, visant à renforcer les liens entre l'école et les entreprises. Cette relation se traduit par différentes actions de découverte : visites d'entreprises et de lycées professionnels, reportage photo en entreprise, forum des métiers, sensibilisation à l'entrepreneuriat, ... Ces actions présentent un intérêt et des bénéfices certains à court et long terme pour les élèves qui bénéficient de la découverte du monde professionnel et économique, contribuant ainsi à éclairer leurs choix de vie d'orientation. De même, les entreprises profitent de cette collaboration en valorisant leurs métiers et entreprises auprès des jeunes, notamment dans des secteurs où la demande de main d'œuvre est forte.

En 2021, le dispositif « les clés de l'entreprise » a été lancé par le Comité Local Ecole Entreprises (CLEE) avec le soutien financier du Département du Jura, dans le but de généraliser ces actions à l'échelle départementale et d'impliquer davantage les collectivités locales.

Les actions de « découverte des métiers » déjà mises en œuvre par la Communauté de communes et le collège de Mont-sous-Vaudrey correspondent aux objectifs du programme « les clés de l'entreprise ». Ce dispositif repose sur un partenariat entre l'inspection académique, le Département du Jura et la Communauté de communes. Concrètement, cela se traduit par une prise en charge à hauteur de la moitié des frais de transport engagés pour les visites d'entreprises des collégiens, par le Département du Jura.

Afin de formaliser cette collaboration pour les années scolaires 2024 – 2025, 2025 – 2026, 2026 – 2027, une convention triennale tripartite de partenariat est proposée.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention tripartite de partenariat.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Sandra Hählen
Secrétaire de séance

